

Générer un plan semestrialisé

En plus des éléments fournis dans cette fiche pratique, vous pouvez consulter des informations complémentaires dans la rubrique [Aide en ligne](#) du site support du CNERTA.

Le plan d'évaluation d'une formation semestrialisée et soumise à contrôle continu en cours de formation regroupe les informations définissant les évaluations en vue de l'obtention d'un examen.

Accès

menu : *Organisation > Plan d'évaluation semestrialisé*

profils : *Chef d'établissement, Gestionnaire administratif*

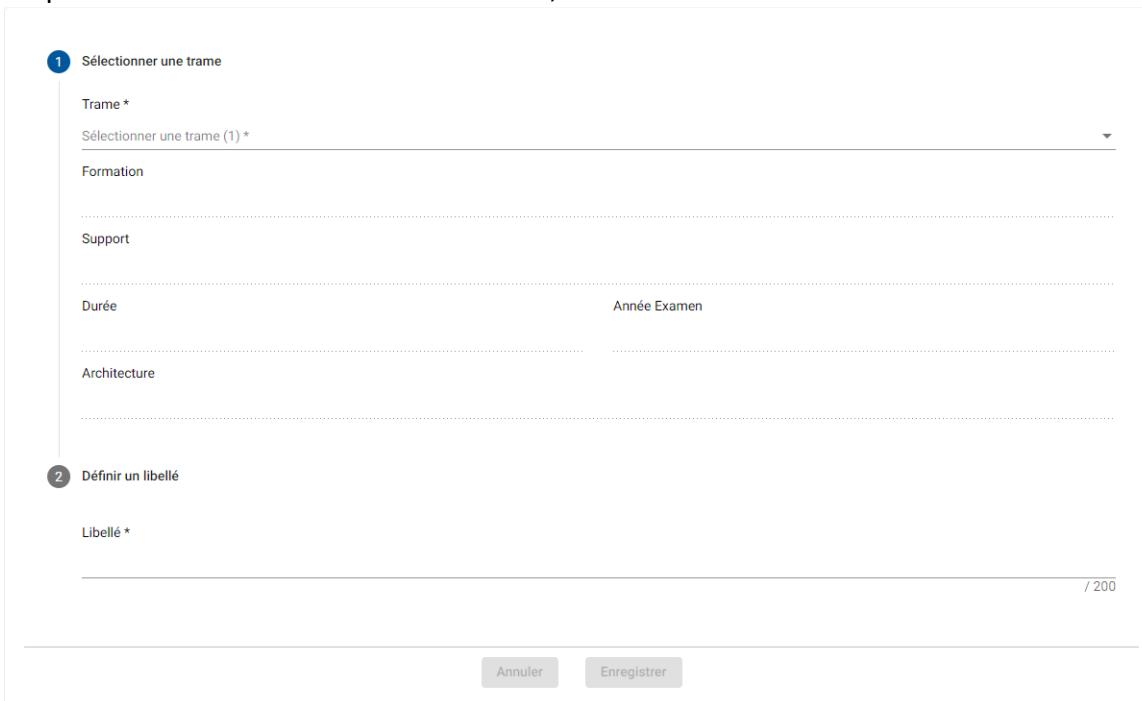
Plan'Éval affiche sur le menu de gauche, la liste des plans d'évaluation semestrialisés déjà créés.

Prérequis

Vous devez avoir une trame au statut validée pour la formation voulue.

Générer un plan semestrialisé

- Cliquez sur le bouton  ;



1 Sélectionner une trame

Trame *
Sélectionner une trame (1) *

Formation

Support

Durée Année Examen

Architecture

2 Définir un libellé

Libellé * / 200

Annuler Enregistrer

- Sélectionnez une trame parmi les trames valides de votre établissement (1) ;

 Si vous ne trouvez pas une trame, vérifiez que vous avez cette trame valide au menu [Données > Habilitation à la semestrialisation](#) ;

- Vérifiez ou modifier le libellé du plan semestrialisé (2) ;
- Enregistrez .

Contenu du plan

Le plan semestrialisé est basé sur la trame sélectionnée :

- Certains éléments ne peuvent pas être modifiés :
 - La trame ;
 - La formation ;
 - La référence d'architecture Réfea ;
 - La durée du plan ;
 - L'année d'examen ;
 - Certains éléments sont automatiquement créés, mais peuvent être modifiés :
 - Les dates des semestres ;
 - Les UE avec leurs capacités, situations et crédits ECTS.
-  Le profil **Prof. coordonnateur** ne permet pas de gérer les crédits d'un plan semestrialisé.

Et après ?

Vous devez compléter le plan semestrialisé :

- Renseignez le prof.coordo. afin qu'il puisse se connecter à Plan'Éval et compléter le plan semestrialisé ;
- Modifiez les UE si besoin ;
- Renseignez les évaluateurs des situations ;
- Complétez les situations d'évaluation ;
- Rattachez les apprenants ;
- Effectuez le paramétrage du plan en indiquant les périodes de vacances et les périodes en entreprise ;
- Vérifiez la conformité du plan afin de le soumettre au chef d'établissement.